



académie  
Poitou-Charentes

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

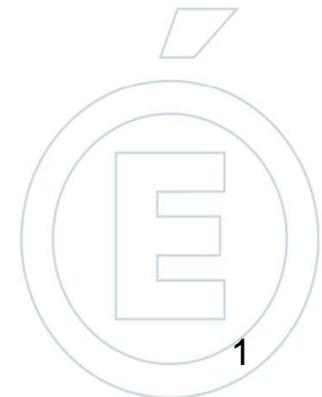
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Liberté, Égalité, Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# *La Troisième Préparatoire aux formations professionnelles*

(BO n°31 du 01/09/2011)



# Présentation générale

## ☉ *Objectifs généraux :*

- Permettre aux élèves de se remobiliser autour d'un **projet de formation**
- Viser la maîtrise du socle commun au palier 3
- Présenter le DNB (série au choix), éventuellement le CFG pour les élèves en grande difficulté

## ☉ *Poursuite d'études :*

- **2<sup>nd</sup>e professionnelle** privilégiée (voie scolaire ou apprentissage)
- CAP pour certaines filières
- 2<sup>nd</sup>e générale et technologique possible

## ☉ *Modalités d'organisation :*

- Horaires d'enseignement en partie annualisés et globalisés
- 216 heures de découverte professionnelle
- 72 heures d'accompagnement personnalisé
- LV2 (pour ne pas limiter les vœux d'orientation)

# Une grille horaire indicative

## Annexe 1

Horaires des enseignements applicables aux élèves de la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

### Enseignements obligatoires

Français  
Mathématiques  
LV1, LV2  
Histoire-géographie-éducation civique  
Sciences et technologie  
Enseignements artistiques  
Éducation physique et sportive  
Découverte professionnelle  
Accompagnement personnalisé

### Total

Heures de vie de classe

### Horaire des classes de troisième « prépa-pro »

4 h 30  
4 heures  
4 heures  
3 heures  
4 heures  
1 h 30  
3 heures  
6 heures (216 h annualisées)  
2 heures (72 h annualisées)  
**32 heures**  
10 heures annuelles

# Les langues vivantes

## ☉ *2 langues vivantes obligatoires*

## ☉ *2 éléments à prendre en compte :*

- Validation du niveau A2 en référence au socle (LV1 ou LV2 au choix de l'élève en concertation avec les enseignants concernés)
- Au DNB, pour le contrôle continu, la note en langues vivantes pour la série professionnelle, résulte de la moyenne obtenue dans les 2 langues vivantes (LV1 et LV2) pour les élèves de prépa pro qui ont suivi les enseignements dans les 2 langues.

(cf Circulaire du 28 décembre 2012 sur le cadrage du DNB)

## – **Organisation horaire conseillée en conséquence :**

LV1 : 2h/semaine

LV2 : 2h/semaine

# Enseignement « Sciences et Technologie »

- S'appuie sur les programmes du collège en vigueur  
(cf. BO n°6 du 28 août 2008)
- Disciplines concernées : Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie
- Contribue particulièrement à la maîtrise de la compétence 3 du palier 3
- Pris en compte pour le DNB (contrôle continu) selon la réglementation en vigueur

# Enseignement « Sciences et Technologie »

*4h pour assurer cet enseignement scientifique et technologique*

## → *Quel enseignement ?*

Cet enseignement a pour objectif principal la maîtrise des compétences du socle (compétence 3 du palier 3)

Il est construit sur la base de projets fédérant les 3 champs disciplinaires concernés : les SPC, la SVT, la technologie.

## → *Qui doit enseigner ?*

Il est difficile d'envisager que les 3 disciplines soient assurées par un seul enseignant.

Au lycée professionnel, il peut être fait appel aux enseignants de : maths-sciences, biotechnologies-santé-environnement, génie civil-construction-économie.

*Le choix des enseignants est effectué en fonction :*

- ✓ des ressources de l'établissement et de la possibilité de mise en réseau
- ✓ du « projet spécifique de l'établissement, adapté aux besoins des élèves et à l'environnement de l'établissement »

# Enseignement « Sciences et Technologie »

## → *Quelle répartition horaire?*

Fonction du ou des projets pédagogiques arrêtés (inscription dans le projet d'établissement)

### *Proposition : 2 ou 3 enseignants*

- 1h 30 de Sciences physiques et chimiques : PLP Maths-Sciences
- 1h 30 de SVT : PLP Biotechnologies (contenu de formation adapté aux besoins)
- 1h Technologie fédérant le projet des 2 autres disciplines : PLC Technologie ou PLP Maths-Sciences

# Découverte professionnelle

- *Découverte d'au moins deux secteurs professionnels différents (dans le cadre de partenariats)*
- *216 heures de séquences de découverte professionnelle, comportant :*
  - des séances de découverte des parcours et des formations dont une **initiation aux activités professionnelles** en établissement,
  - des périodes en milieu professionnel (visites, séquences d'observation, stages d'initiation en milieu professionnel).
  - 2 semaines de stage conseillées

*Cela participe de la construction du PDMF*

# Quelques précisions pédagogiques

## ☉ *Les projets :*

Prévoir un projet pluridisciplinaire fédérateur intégrant le ou les projets pédagogiques (inscription au volet pédagogique du projet d'établissement) et s'appuyant sur la découverte professionnelle

## ☉ *Le portfolio :*

- rassemble des réflexions sur le vécu personnel et professionnel de l'élève
- est alimenté par des écrits ou d'autres supports en lien avec des visites d'entreprise, des activités...
- contient toute une partie relative au suivi et à l'évaluation des compétences transversales
- peut constituer un support pour la validation du LPC

## ☉ *L'Accompagnement Personnalisé*

Objectif premier :

Maitrise du socle au palier 3

# Quelques précisions pédagogiques

## ☉ *L'Accompagnement Personnalisé*

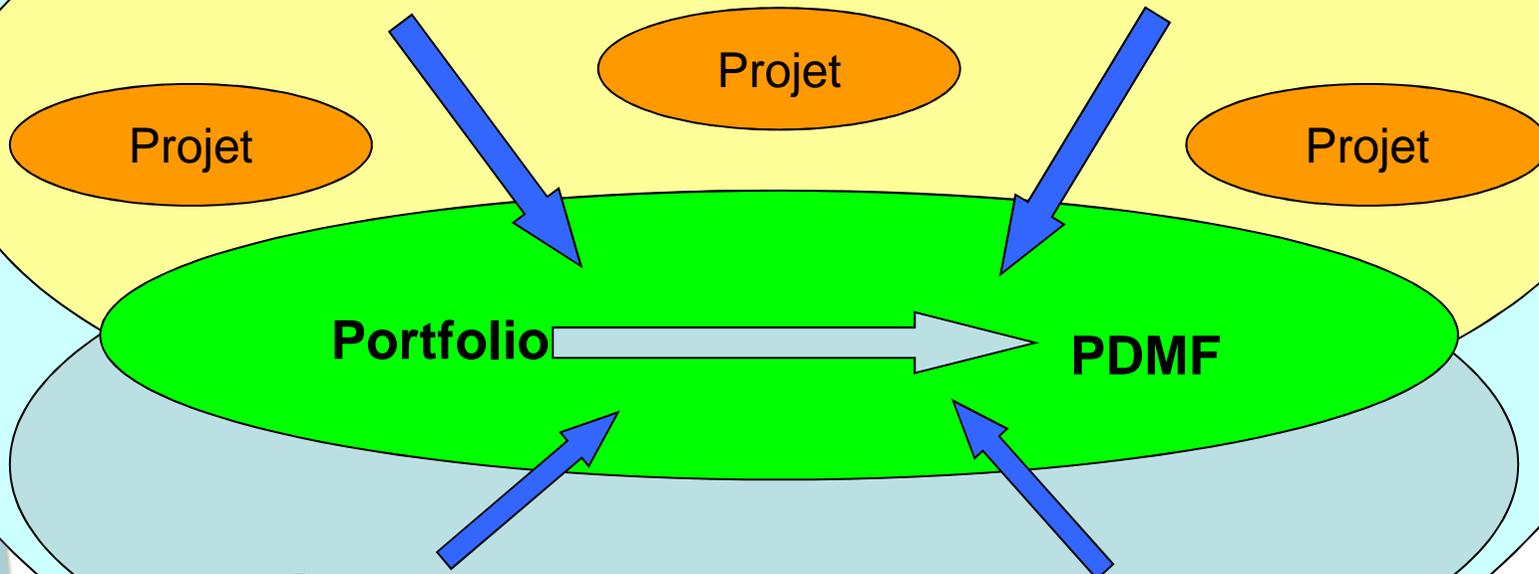
Mais aussi :

- ✓ Faire un point, avec l'élève, sur ses choix de parcours de formation
- ✓ Se préparer aux différentes périodes en milieu professionnel
- ✓ Effectuer des recherches précises au CDI sur les métiers

# Organisation pédagogique

Maîtrise du socle au palier 3 → LPC

## Projet fédérateur pluridisciplinaire



## Découverte professionnelle

## Quelques propositions organisationnelles

- *Globalisation de l'horaire, mise en barrette*  
*Choix de répartition*
- *Favoriser la concertation (plages horaires libérées)*
- *Présentation aux élèves de chaque projet par l'équipe*